



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Ville de Delson (Québec)

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 FÉVRIER 2022

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Delson tenue le 22 février 2022 à 19 h à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 50, rue Sainte-Thérèse à Delson.

Sont présents :

M^{mes} les conseillères : Nathalie Thauvette
Marcelina Jugureau

MM. les conseillers : Éric Lecourtois
Claude-Marc Raymond
Réal Langlais
Jean-Michel Pepin

formant quorum sous la présidence du maire M.Christian Ouellette

Est également présent : M^e Antoine Banville, greffier

ORDRE DU JOUR

1. Introduction
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Loisirs
 - 3.1 Bail pour l'exploitation du casse-croûte au centre sportif
4. Ressources humaines
 - 4.1 Embauche d'un directeur général
5. Affaires nouvelles
6. Période de questions
7. Levée de la séance

58-22 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Réal Langlais et résolu :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

59-22 BAIL POUR L'EXPLOITATION DU CASSE-CROÛTE AU CENTRE SPORTIF

CONSIDÉRANT qu'un comptoir alimentaire et un local d'entreposage de matériel aménagés au centre sportif de Delson sont offerts en location;

CONSIDÉRANT que M^{me} Mélanie Thibault, faisant affaire sous le nom CaraMel, souhaite louer les espaces de restauration du rez-de-chaussée du centre sportif de Delson pour la période du 26 février au 10 avril 2022.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Ville de Delson (Québec)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M^{me} Nathalie Thauvette et résolu :

QUE le conseil municipal autorise la directrice du Service des loisirs, ou en cas d'absence ou d'incapacité d'agir son remplaçant, à signer, pour et au nom de la Ville, le bail du restaurant du centre sportif entre la Ville de Delson et M^{me} Mélanie Thibault.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

60-22

EMBAUCHE D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'embaucher une personne au poste de directeur général.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Éric Lecourtois et résolu :

Que le conseil municipal autorise l'embauche de M. Jean-François Messier à titre de directeur général le ou vers le 31 mars 2022 pour un contrat d'une durée indéterminée, le tout conformément aux conditions prévues à son contrat de travail.

QUE le maire et la directrice des ressources humaines, ou lors d'absence ou d'incapacité d'agir leurs remplaçants, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Delson, le contrat de travail à durée indéterminée à intervenir entre la Ville de Delson et M. Jean-François Messier.

QUE le certificat du trésorier n° 2022-02-024 atteste qu'il y a des fonds pour effectuer la dépense.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question. Aucune personne présente.

61-22

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Jean-Michel Pepin et résolu :

QUE l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance est levée à 19 h 04.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Christian Ouellette, maire

Antoine Banville, greffier